

## **INVITATION À PARTICIPER AU PROGRAMME RELÈVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – 18 à 34 ans**



**La Caisse Desjardins des Sources est à la recherche d'une personne âgée de 18 à 34 ans souhaitant participer au programme Relève au conseil d'administration.**

Le programme Relève au conseil d'administration vous offre l'occasion de vous familiariser avec le fonctionnement du CA et de contribuer à la performance de votre coopérative financière. Nommée par le conseil d'administration, la relève au CA participe activement aux rencontres et aux discussions de ce dernier, mais sans droit de vote.

Voilà l'occasion de représenter les membres de votre milieu et de vivre les valeurs de la coopération. Cet engagement permet de développer de nombreuses compétences professionnelles et personnelles. En participant à des activités de représentation ou à des événements démocratiques, la relève développe un important réseau de contacts tout en exerçant son influence et son leadership. La participation à un CA est assurément une expérience à forte valeur ajoutée dans un parcours professionnel.

**Si vous êtes intéressé(e), vous devez :**

- avoir de 18 à 34 ans inclusivement ;
- être membre de plein droit de la caisse où le programme est offert ;
- avoir le statut de résident ou de citoyen canadien ou d'immigrant reçu ;
- avoir son domicile, une résidence, un établissement ou un emploi habituel dans la même province que la caisse ou faire partie du groupe décrit dans ses statuts ;
- ne pas être employé(e) ou administrateur(trice) d'une caisse, de la Fédération ou d'une autre composante de Desjardins ;
- ne pas faire partie de la famille immédiate d'un membre du conseil d'administration ou d'un(e) employé(e) de la caisse\* ;
- ne jamais avoir été exclu(e) d'une caisse du Groupe coopératif Desjardins ;
- s'engager à respecter l'encadrement légal et réglementaire ainsi que le Code de déontologie Desjardins ;
- autoriser la caisse à procéder à une enquête de sécurité et de crédit.

**Le défi vous intéresse ?** Acheminez une lettre d'intérêt et un curriculum vitae :

par courriel : [caroline.massicotte@desjardins.com](mailto:caroline.massicotte@desjardins.com)

par voie postale ou en personne :

Caisse Desjardins des Sources

A/S Caroline Massicotte

535, 1<sup>re</sup> Avenue

Val-des-Sources (Québec) J1T 3Y3

**Vous avez jusqu'au 03-11-2023 pour signifier votre intérêt. Nous procéderons par la suite à des entrevues avec les personnes retenues.**

Pour toute information, nous vous invitons à consulter la [trousse d'information des personnes candidates](#) (disponible au [desjardins.com](http://desjardins.com) dans la section administrateur et administratrice de caisse) ou à contacter Caroline Massicotte au 819-879-7167, poste 7126226.

Merci à toutes les personnes intéressées !

\* Le Code de déontologie définit la famille immédiate comme suit : désigne, relativement à un administrateur ou un employé, son père, sa mère, son frère, sa sœur, son gendre, sa bru, son beau-père, sa belle-mère, son beau-frère ou sa belle-sœur, son enfant majeur ou l'enfant majeur de son conjoint, ainsi que toute autre personne habitant avec l'administrateur ou l'employé ayant un lien de parenté avec lui. Pour les fins de l'application de cette règle, la notion de « famille immédiate » inclut aussi les petits-enfants et la notion de « conjoint » inclut l'une ou l'autre de deux personnes de sexe différent ou de même sexe, qui se présente publiquement comme un couple.